



La Française Rendement Global 2028 R C CHF H



Pays d'enregistrement: FR NL CH

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 107,89CHF

Actif sous gestion : 485,47MCHF

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT

Échéance le 31/12/2028

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANCAISE

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux

Date de création : 24/05/2023

Objectif de gestion : OAT 0,75% à échéance au 25 mai 2028

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : CHF

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Tous souscripteurs

Risques principaux supportés : crédit, défaut, discrétionnaire, émergents, high yield, perte en capital, subordonnées, taux, investissement esg

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0013439445

Centralisation : J avant 11H00

Règlement : J+2 ouvrés

Souscription initiale min : 1 000 CHF

Éligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 3%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 1.17% (30/06/2023)

Coûts de transaction : 1.12% (30/06/2023)

Dépositaire : BNP Paribas SA

Valorisateur : BNP Paribas SA

Société de gestion : La Française Asset Management

Gérant(s) : Akram GHARBI, Aurore LE CROM, Delphine CADROY, Victoire DUBRUJEAUD

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du compartiment, de classification "Obligations et autres titres de créances internationaux" est d'obtenir sur la période de placement recommandée de 9 ans à compter de la date de création du fonds jusqu'au 31 décembre 2028, une performance nette de frais supérieure à celle des obligations à échéance 2028 émises par l'Etat français et libellées en EUR (OAT 0,75% à échéance au 25 mai 2028 – code ISIN FR0013286192), en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

PERFORMANCES NETTES

*En application de la directive MIF
les performances seront disponibles lorsque
le fonds aura 12 mois de track-record*

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

*En application de la directive MIF
les performances seront disponibles lorsque
le fonds aura 12 mois de track-record*

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION

*En application de la directive MIF
les performances seront disponibles lorsque
le fonds aura 12 mois de track-record*

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 – Document non contractuel – Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.la-francaise.com – Sources : La Française Asset Management, données comptables, Bloomberg

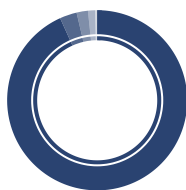
*En application de la directive MIF
les performances seront disponibles lorsque
le fonds aura 12 mois de track-record*



La Française Rendement Global 2028 R C CHF H

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Obligations taux fixe	93,24%
Obligations taux variable	3,07%
Fonds monétaires	2,04%
Fonds obligataires	1,26%
Obligations convertibles	1,23%
Liquidités	-0,84%

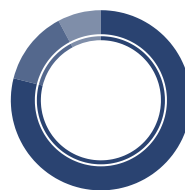
STRATÉGIES

En % actif

Crédit Europe	71,79%
Crédit US	21,52%
Crédit Emergent	3,43%
Autres	2,46%
Crédit Autres Pays Dev	0,79%

DEVISES

En % de la poche obligations



EUR	78,93%
USD	13,26%
GBP	7,81%

PAYS

En % actif (hors liquidités)

Etats-Unis	20,96%
France	14,11%
Royaume Uni	12,38%
Italie	10,90%
Pays-Bas	7,80%
Allemagne	6,41%
Espagne	5,62%
Grèce	3,22%
Luxembourg	1,92%
République Tchèque	1,75%
Autres	12,48%

INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	3,20	Duration	3,44
Rendement à maturité	6,34%	Nombre de titres	163
Rendement au pire	6,08%	Nombre d'émetteurs	153
Spread moyen (vs swap en pb)	316	Notation moyenne émission	BB-
Impact de la couverture devise	-2,83%	Notation moyenne émetteur	BB-
Coupon moyen	6,00%	% de titres callable	92,05%

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané brut ne tenant pas en compte les coûts de couverture.

L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

NOTATIONS ÉMISSIONS

En % actif (hors liquidités)

A	1,23%
BBB	10,88%
BB	47,91%
B	33,64%
CCC	3,53%
CC	0,16%
NR	0,20%

ÉCHÉANCES

En % de la poche obligations

2025	0,21%
2026	1,55%
2027	4,85%
2028	45,45%
2029	45,68%
2030	2,25%

SECTEURS

En % actif (hors liquidités)

Consommations Cycliques	25,37%
Consommations non-cycliques	23,06%
Financières	17,26%
Communications	12,45%
Industrie	9,93%
Matières Premières	6,77%
Diversifiés	1,37%
Technologie	1,32%

PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs	Notations émetteurs	Poids
Forvia	France	Consommations Cycliques	BB	1,28%
Flutter Treasury Dac	Royaume Uni	Consommations Cycliques	BB+	1,24%
Loxam Sas	France	Consommations non-cycliques	BB-	1,23%
Mobilux Finance Sas	France	Consommations Cycliques	B	1,21%
Boels Topholding Bv	Pays-Bas	Consommations non-cycliques	BB-	1,18%
National Bank Of Greece Sa	Grèce	Financières	BB	1,11%
Virgin Media Secured Fin	Royaume Uni	Communications	BB-	1,11%
Banco De Credito Social	Espagne	Financières	BB+	1,09%
Q-park Holding Bv	Pays-Bas	Consommations non-cycliques	B+	1,09%
Ford Motors Credit Corp	Etats-Unis	Consommations Cycliques	BBB-	1,07%
Nombre d'émetteurs: 153				Poids des 10 premiers émetteurs: 11,62%



La Française Rendement Global 2028 R C CHF H

SCORES ESG

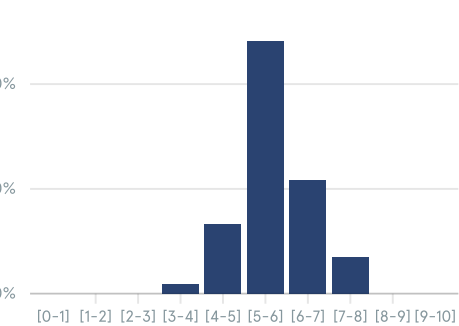
Min 0 / Max 10

	Fonds
Taux de couverture ESG	97,49%
Score ESG	5,57
Score E	5,78
Score S	5,51
Score G	5,47

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

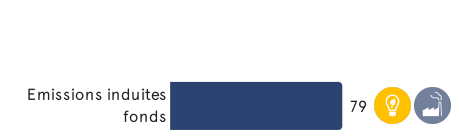
Min 0 / Max 10

Fonds



EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis



MEILLEURES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Islandsbanki	0,43%	6,21	7,89	9,48	7,86
Impregilo	0,71%	9,83	6,43	6,56	7,61
Wp/ap Telecom Holdings	0,88%	7,50	8,00	7,00	7,50
Wesco Distribution Inc	0,86%	6,97	8,06	7,14	7,35
Rexel Sa	0,67%	8,52	6,99	6,10	7,33

MOINS BONNES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Ams-osram Ag	0,65%	3,08	4,44	4,00	3,76
Bausch & Lomb Escrow Cor	0,43%	1,92	2,79	5,86	3,85
Olympus Wtr Us Hldg Corp	0,70%	5,00	3,00	4,00	4,00
Belden Inc	0,80%	3,37	3,86	5,32	4,11
Triumph Group	0,62%	3,34	4,18	5,14	4,13

INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement: Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance: le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone: l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Enterprise value}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$



La Française Rendement Global 2028 R C CHF H

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Ceci est un document publicitaire. Le pays d'origine du fonds est la France.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.

En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif.

La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française (www.la-francaise.com) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.

Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" (www.acp.banque-france.fr), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement, les rapports Annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Notations émissions : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's à défaut émetteur.

Notations émetteurs : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (<https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>)

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

Spread moyen : moyenne pondérée du spread des obligations en portefeuille. Il représente pour une obligation l'écart entre le taux de rentabilité actuariel et celui d'un emprunt sans risque de durée identique. Le spread est naturellement d'autant plus faible que la solvabilité de l'émetteur est perçue comme bonne. Calculée sur la poche obligataire.